

Groupe de citoyens N°1 – pôle culturel
Mardi 7 décembre 2021 / salle des comités

Sujet à l'ordre du jour n°1 : Introduction / Calendrier / Debriefing des visites de terrain

Présentation

Rappel :

- Genèse et les enjeux du projet
- Méthode de la participation citoyenne
- Des missions du groupe de citoyens
- Réunion spéciale de ce soir

Calendrier

- Présentation du calendrier prévisionnel
- Des nouvelles dates et du format des réunions publiques
- Deuxième réunion au mois de janvier entre citoyens

Les discussions

Réunion

- Acceptation et certification de la légitimité de la présence du prestataire et de l'agent
- Remerciement pour cette réunion sans les élus
- Debriefing des visites de terrain

Debriefing des visites

Tour des arts des Herbiers

Les points positifs :

- Parking
- Casiers pour les enfants (dépôt des instruments)
- Grandes et petites salles (studio de danse, salle de cours, chorale)
- Des espaces ouverts vers l'extérieur (des puits de lumière)
- Auditorium n'est ni trop petit, ni trop grand. Il y aura toujours des problèmes pour accueillir en fonction de la taille des orchestres

Les points négatifs :

- Manque de stockage sur place
- Stockage sur un autre lieu de proximité

Les remarques :

Budget (document annexe)

La médiathèque de Chemillé

Les points positifs

- Une terrasse/ Jardin/ Théâtre
- Des espaces cosy, convivial (café, thé)
- Une discothèque
- Des espaces modulables
- Une médiathèque accueillante

- Une circulation

Les points négatifs

Aucun

Les remarques

Conservatoire de Cholet (une partie est dans un ancien bâtiment), un bâtiment qui aurait pu être visité.

Sujet à l'ordre du jour n°2 : Atelier collaboratif

Présentation

Atelier collaboratif « work post its »

- Il s'agit de proposer aux participants de répondre à des questions pour faciliter l'échange et développer les arguments en mini groupe de travail. Les citoyens seront divisés en deux groupes, un groupe par table.
- Les questions sont rattachées à une couleur de post it (bleu, jaune, rose, vert, orange). Chaque membre aura pour mission d'écrire sur les post its des mots clés répondant à la question. Les citoyens devront présenter au fur et à mesure leurs arguments par rapport au mots clés inscrit sur le papier.
5 questions : quels sont les points positifs ? quels sont les points négatifs ? Quels sont les craintes ? quels sont les bénéfices ? Quelles sont vos suggestions ?
- Durée : 15 à 20 minutes, les groupes changent de table pour répondre aux 3 autres questions
- Le premier groupe a travaillé en discutant entre eux, pour noter les grands thèmes et les idées principales.
- Le deuxième groupe, chacun travaillait de son côté, réfléchissant personnellement au sujet, sans réellement communiquer entre eux. Ils ont commencé à échanger pour eux.

Une restitution collective

- Lecture à l'oral des posts its/
- Ouverture au débat et explication des arguments de chacun

Les points négatifs :

Urbanisme/circulation

- Le site est moins accessible que la Loge quand on vient de l'extérieur de Beaupréau.
- Problème du stationnement. (x6)
- Problème de circulation en centre-ville de façon plus générale.
- Les parkings, accessibilité générale (poussettes, PMR, etc.)
- Remettre au centre, oui. Mais quel centre ? Il semblerait que le centre de Beaupréau aujourd'hui soit la Loge (proximité avec les grandes surfaces).

Architecture

- L'ancienneté du bâtiment, qui peut causer des problèmes de rénovation.
- La contrainte architecturale est trop grande pour un équipement double.
- Il sera nécessaire de créer des étages, ce qui pourrait causer des contraintes en termes de modulabilité.
- L'église Saint-Martin n'est pas assez grande pour accueillir les 2 équipements. (x2)

Equipements

- Pour l'école de musique, éloignement de la salle de spectacle. (x8)

- La cohabitation sonore entre l'école de musique et la médiathèque est incompatible.

Les craintes

Urbanisme

- Manque de sécurisation de l'espace autour de l'église (circulation de nombreux enfants). (x3)
- Manque de stationnement.
- Les commerces pourraient d'ailleurs souffrir de ce manque de stationnement.
- Nuisances pour les riverains.
- Perte d'une partie du public des communes alentours.
- Crainte plus globale que ce projet ne prenne en compte que la réhabilitation de l'église et ne soit pas intégré dans un plan d'ensemble urbain.

Architecture

- Crainte que certains espaces soient borgnes (sans lumière, sans ouvertures, fenêtres ou portes).
- Crainte que si un projet ne se fait pas, l'église se dégradera et finira par être démolie.
- Crainte que le projet ne dénature les aspects patrimoniaux et architecturaux de l'église.
- La question se pose de savoir si techniquement, il est possible de faire ce projet dans l'église (cf donc l'étude future du CAUE).

Religion/social

- Quelle insertion dans la vie sociale du quartier Saint-Martin ? Quelle acceptation ?
- Que l'intolérance, la peur et le manque d'ouverture prennent le dessus.

Besoins

- La séparation de l'école de musique et de la médiathèque si le projet tel qu'il est pensé ne peut être fait.
- Comment penser le projet pour qu'il ne réponde pas uniquement aux besoins d'aujourd'hui, mais à ceux futurs ?

Coûts

- Crainte globale sur ce que ce projet va coûter.
- Acoustique
- Gêne entre la médiathèque et l'école de musique (bruit, circulation du public). (x2)
- Suppression de la qualité acoustique du lieu si on crée des étages. (x2)

Les points positifs

Urbanisme / dynamisme

- repenser les clivages centre-ville/périphérie.
- La rue est aujourd'hui un couloir de circulation, cela permettrait de créer un temps de « pause ». (x2)
- Replacer le centre culturel au cœur de la ville.
- Remettre au-devant l'identité de Saint-Martin.
- Le projet permettrait une amélioration de la vie sociale du quartier, d'apporter de l'activité. (x2)
- Proximité avec l'école privée Saint-Jean.

Médiation

- Optimiser un lieu et le faire connaître.

Architecture

- Le projet permettrait d'entretenir l'église. (x6)
- Les volumes de l'église. (x2)

- L'église est très lumineuse, idéale pour la médiathèque.

Equipements

- Reconstruire une médiathèque « digne de ce nom ». (x2)
- Avoir une nouvelle école de musique.

Les bénéfiques

Démarche citoyenne

- Avoir engagé une réflexion perceptible et audible du seul groupe citoyen.

Budget

- Mutualisation et optimisation des coûts. (x2)

Amélioration des équipements

- Pouvoir agrandir la surface de la médiathèque et de l'école de musique.

Patrimoine

- L'idée du projet permet d'engager une réflexion plus large sur des solutions à trouver pour les églises de Beaupréau-en-Mauges.

Urbanisme/dynamisme

- Dynamiser le quartier.
- Redonner un rôle central à un lieu qui était historiquement central.
- Créer un lieu de rencontre et d'échange au cœur du quartier.
- La proximité avec l'hôpital et les écoles.
- Eviter une friche en centre-ville.

Les suggestions

Urbanisme

- Il y a quelques années, proposition avait été faite de créer une rue parallèle derrière Saint-Martin, pour faciliter la circulation. La question est posée de savoir si ce projet est définitivement enterré aujourd'hui.
- Faire un lien avec les commerces de la rue, les services de la communauté, le parc, et les écoles et foyers pour anciens.
- Créer un parcours sécurisé entre la Loge et la médiathèque (notamment les piétons et les vélos).
- Nécessité de repenser l'urbanisation sur la densification qui va s'accroître et revoir le plan de circulation du quartier.
- Possibilité de créer un parking souterrain ?

Autres idées pour le projet

- Conserver l'espace central, lumineux, de l'église, pour des événements (expos, animations...).
- Essayer d'intégrer des espaces et bâtiment derrière l'église.
- Projet de garder l'école de musique à la Loge, et la médiathèque à l'église. (x4)
- Faire dans l'église une médiathèque ainsi qu'un espace d'exposition. (x4)
- Possibilité de réutiliser le parvis comme un parking, comme c'était le cas il y a 10 ans ?
- Possibilité d'étendre le projet sur la maison paroissiale ?

Patrimoine

- S'appuyer sur le caractère de ce lieu et sur le patrimoine intrinsèque pour lui donner du caractère.
- En cas de transformation radicale, conserver une trace de l'histoire et des aspects patrimoniaux de l'édifice (acte pédagogique et social).

- Mettre en valeur le lieu et son patrimoine.

Site de la Loge

- Garder à la Loge l'école de musique et la médiathèque pour avoir un pôle culturel complet avec le cinéma qui est en projet.
- Réhabiliter les locaux actuels et les agrandir avec une construction neuve.

Autres

- Quelle liaison peut-on faire entre ce projet et l'étude patrimoniale plus générale réalisée par Mauges Communauté ?
- Faire des partenariats avec les voisins proches : la maison paroissiale, l'hôpital, l'école, les commerçants.

Sujet à l'ordre du jour n°3 : Bilan de la soirée

Présentation

Diagnostic de la rencontre

- Quel regard portez-vous sur ce projet ?
- Que pensez-vous de ce projet de réhabilitation de l'église Saint-Martin ?
- Quelles sont les questions qui vous viennent à l'esprit concernant ce projet ?
- Qu'est que vous avez pensé de la soirée ?
- Souhaitez-vous tester à nouveau ce format lors de la prochaine rencontre ?
- De quels éléments avez-vous besoin pour donner un avis ou enrichir votre réflexion? (documents, retours, enquêtes, photos, chiffres ...)?

Discussions

Format inédit de la rencontre

- Ravie de cet atelier collaboratif
- Absence des élus qui permet d'être plus à l'aise dans la prise de parole
- Echange et partage avec l'ensemble du groupe
- Le groupe de citoyens aurait apprécié avoir cet atelier plutôt dans la démarche

Les besoins

- Avoir quelques sur les flux de la circulation à la Loge
- Le document du CAUE fournira-t-il les coûts ?

Autre

Demande d'une prise de parole au prochain COTECH pour partager l'opinion du groupe sur le troisième COTECH